

# **LES PROTECTIONS REGLEMENTAIRES MAILLON INDISPENSABLE POUR PRESERVER LA BIODIVERSITE**



## **JUSQU'EN 1950, UN REGARD SUR LA NATURE ESSENTIELLEMENT : ESTHETIQUE, SPIRITUEL ET CULTUREL**

- 1837 : Création de la commission des monuments historiques et mégalithiques
- 1853 : Les peintres de l'École de Barbizon obtiennent la création des premières séries artistiques en forêt de Fontainebleau
- 1906 : Loi organisant la protection des sites et monuments naturels de caractère artistique
- 1930 : Loi sur la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque

## EVOLUTION VERS UNE PROTECTION SANCTUARISEE DES ESPECES ET DES ESPACES REMARQUABLES

- 1957 : introduction de la notion de Réserve naturelle dans la loi de 1930
- 1960 : loi relative à la création des Parcs naturels nationaux
- 1975 : création du Conservatoire du littoral
- 1976 : loi relative à la protection de la nature « la protection des espaces naturels et des paysages ... est déclarée d'intérêt général »



## DES POLITIQUES D'INTEGRATION ET DE REGULATION DE L'URBANISATION

- 1967 : loi créant les Parcs naturels régionaux
- 1985 : loi relative au développement et à la protection de la montagne
- 1985 : loi de définition et mise en œuvre de principes d'aménagement (ENS et institution de la TDENS)
- 1986 : loi d'aménagement, de protection et de mise en valeur du littoral

# LE DEVELOPPEMENT DURABLE : UNE CONCEPTION UTILITARISTE DES RESSOURCES DURABLES

1972 : Conférence de Stockholm construction d'une Stratégie mondiale de conservation des ressources vivantes au service du développement durable.

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins ».



# LA BIODIVERSITE : LA NATURE DANS TOUTE SA DIVERSITE

Conférence de Rio 1992 - article 2 de la convention sur la diversité biologique :

définition : « La variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris, en autres, les écosystèmes, terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes ».



## 2000 (PNU) : Évaluer économiquement les services rendus par les écosystèmes

### Services d'approvisionnement


Production de biens agricoles, pêche, bois, eau domestique, transport fluvial, culture énergétique...

### Services de régulation

Prévention de crues, régulation érosion, pollinisation, purification de l'air, régulation de climat....

### Services culturels et services d'innovation

Récréation et éducation, science et innovation, esthétique



Patrimoine naturel  
sites et paysages,  
espèces protégées,  
savoirs traditionnels et  
interactions  
spirituelles

**Ne peut être évalué  
du point de vue  
économique**

## RAPPORT IBPES - 2019

« La nature décline globalement à un rythme sans précédent dans l'histoire humaine et le taux d'extinction des espèces s'accélère, provoquant dès à présent des effets graves sur les populations humaines du monde entier »

## CDB - NAGOYA 2010 -2020

« Protection de 17 % des zones terrestres et d'eaux continentales et 10 % des zones marines et côtières

## SNAP - 2021

10 % du territoire en protection forte





# LES FAUSSES IDEES SUR LES PROTECTIONS REGLEMENTAIRES

- Création arbitraire de l'Etat : **Faux** - Plus aucune protection ne se fait sans un large accord des populations locales.

- Absence de concertation : **Faux** - Large consultation des acteurs locaux, enquête publique, délibération des collectivités...

- Gestion étatique : **Faux** - Gestion décentralisée à l'échelon départemental - mise en place d'une instance participative « le comité de gestion », élaboration d'un plan de gestion.

- Mise sous cloche : **Faux** - 90% des Réserves sont largement ouvertes au public.

- La gestion des Réserves coûte cher : **Faux**  
Pour 1 € investi, au moins 3 € induits

# LES PROTECTIONS REGLEMENTAIRES ONT- ELLES REPONDU AUX ATTENTES ?

- La pérennisation de la protection et l'action des gestionnaires ont permis l'arrêt de l'érosion de la biodiversité et dans certains cas son amélioration.
  - De nombreuses espèces ne sont présentes en France que dans les Réserves naturelles.
    - Les espaces protégés sont devenus de véritables laboratoires dédiés à la recherche scientifique.
    - L'accueil du public et des scolaires est partout favorisé : 12 M de visiteurs dont 25% de scolaires.
      - Les réserves ont réussi leur intégration locale comme le montrent les nombreux projets d'extension

